Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

Guide de lecture du référentiel

CAP Orfèvre

Orfèvre - options : A Monteur / B Tourneur repousseur / C Polisseur aviveur / D Planeur

Guide pédagogique indépendant — FormaV. Ce guide n’est pas un référentiel ministériel. Les originaux officiels, annexes et textes applicables restent accessibles par les liens indiqués.

Vérification documentaire : 23 octobre 2026. Session et modalités à rapprocher de ton inscription.

https://caporfevre.fr/referentiel

Dossier vérifié le 23 octobre 2026 · CAP/CAP agricole · Sources et versions indiquées ci-dessous.

Le référentiel du CAP Orfèvre permet de relier les activités du métier, les compétences à acquérir et les conditions de certification. Cette page concerne Orfèvre - options : A Monteur / B Tourneur repousseur / C Polisseur aviveur / D Planeur . Elle rassemble les textes disponibles et un guide de lecture pour préparer ton parcours.

Quel référentiel utiliser pour ton diplôme et ta session ?

Deux cadres se succèdent. Les anciennes options A Monteur, B Tourneur-repousseur, C Polisseur-aviveur et D Planeur conservent leur dernière session ordinaire en 2028, avec une session supplémentaire en 2029 pour les candidats ajournés. Le nouveau CAP créé par l’arrêté du 14 septembre 2026 commence à la session 2029 : A Tourneur-repousseur, B Polisseur-aviveur, C Planeur, D Ciseleur. Les mêmes lettres ne désignent donc pas les mêmes options. Consulter la source .

Le répertoire ministériel indique une première session en 1976 pour le diplôme recensé. Les textes modificatifs et les règles communes récentes restent à lire avec le référentiel initial.

Intitulés et options à rapprocher de ton inscription :

• CAP orfèvre option A monteur en orfèvrerie

• CAP orfèvre option B tourneur repousseur en orfèvrerie

• CAP orfèvre option C polisseur aviveur en orfèvrerie

• CAP orfèvre option D planeur en orfèvrerie

Identifiants et sessions du répertoire ministériel

• Orfèvre option B - tourneur repousseur en orfèvrerie — code diplôme 50022341 ; première session 1976.

• Orfèvre option D - planeur en orfèvrerie — code diplôme 50022354 ; première session 1981.

• Orfèvre option C - polisseur aviveur en orfèvrerie — code diplôme 50022342 ; première session 1976.

• Orfèvre option A - monteur en orfèvrerie — code diplôme 50022340 ; première session 1976.

Le code RNCP renseigne la certification professionnelle ; sa date d’enregistrement n’est pas la date d’une session d’examen.

Activités professionnelles et compétences à travailler

CAP - Orfèvre options : A : monteur en orfèvrerie ; B : tourneur repousseur en orfèvrerie ; C : polisseur aviveur en

orfèvrerie ; D : planeur en orfèvrerie

Objectifs et contexte de la certification L'orfèvre est un ouvrier qualifié qui fabrique et répare les gros ouvrages en métal précieux ou non (or, argent, métal argenté, étain, acier...).

Activités visées Le monteur sait réaliser une pièce entièrement à la main ou à la machine en maitrisant : le tracé de la pièce, le sciage et le limage, l'assemblable, l'emboutissage, le sertissage, la rétreinte, le bâtage, le soudage, le traitement thermique et de surface. Le monteur connait la technologie des métaux communs, des alliages légers et des métaux précieux, la technologie des outils et outillages. Il possède des notions de gemmologie et de ciselure. Il est capable d'exécuter un dessin d'art et un dessin industriel. Une solide expérience est nécessaire pour devenir restaurateur en orfèvrerie. Le tourneur-repousseur travaille uniquement sur machine et maîtrise l'emboutissage, le sertissage, la rétreinte, la reprise du bâtage, le tournage des surfaces, le moletage, les décors, le traitement thermique et de surface. Il connait la technologie des métaux communs, des alliages légers et des métaux précieux, la technologie des outils et outillages. Il possède des notions de gemmologie et de ciselure. Il est capable d'exécuter un dessin d'art et un dessin industriel. Le polisseur connait la technologie des métaux communs, des alliages légers et des métaux précieux, la technologie des outils et outillages.Il possède des notions de gemmologie et de ciselure. Il est capable d'exécuter un dessin d'art et un dessin industriel. Le planeur met en forme les métaux non ferreux en feuille couramment employés en orfèvrerie. L'option planeur en orfèvrerie forme plus spécifiquement aux techniques de découpage des plaques de métal ou d'argent, à la mise en forme et au planage pour la finition. Dans cette option, les élèves apprennent à régulariser l'épaisseur des plaques (planage) en frappant la pièce avec des marteaux et maillets appropriés, afin de l'amener à sa forme définitive. Ils sont également formés au redressage, qui doit permettre de supprimer les défauts de fabrication, et à la réparation des objets usagés qui ont été déformés. Traçage, découpage, recuisson au chalumeau, et battage sont les principales techniques enseignées en atelier de pratique.

Blocs recensés dans la fiche RNCP. Lis les intitulés et les conditions pour distinguer les options, les enseignements généraux et les unités facultatives ; tous les blocs ne sont pas nécessairement à présenter dans ton parcours.

RNCP42131BC01 - Réalisation d'un modelage

• Façonner un calibre en pâte à modeler,

• Réaliser un modelage en pâte à modeler,

• à partir d’un dessin donné, d’une maquette d’une pièce d’orfèvrerie permettant son exécution très précise en volume.

Évaluation indiquée par la fiche : Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat). Apprentis (CFA et sections d’apprentissage habilités au (CCF). Formation professionnelle continue (Établissements publics) : Contrôle en cours de formation (CCF) Scolaires (Établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et sections d’apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (Établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels : Ponctuel pratique

RNCP42131BC02 - Réalisation de dessins d’art appliqué et industriel (commun aux 4 options)

• Réaliser un dessin d’art appliqué,

• Réaliser un dessin industriel,

• en un style déterminé, d’une pièce d’orfèvrerie en volume, éventuellement rehaussé de couleur

Évaluation indiquée par la fiche : Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat). Apprentis (CFA et sections d’apprentissage habilités au (CCF). Formation professionnelle continue (Établissements publics) : Contrôle en cours de formation (CCF) Scolaires (Établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et sections d’apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (Établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels : Ponctuel graphique

RNCP42131BC03 - Exécution d’une pièce d’orfèvrerie (Option Monteur en orfèvrerie)

• Exécuter une pièce d’orfèvrerie,

• Exécuter à partir d’un dessin coté, d’une pièce d’orfèvrerie à cachet artistique

Évaluation indiquée par la fiche : Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat). Apprentis (CFA et sections d’apprentissage habilités au (CCF). Formation professionnelle continue (Établissements publics) : Contrôle en cours de formation (CCF) Scolaires (Établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et sections d’apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (Établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels : Ponctuel pratique

RNCP42131BC04 - Réalisation d'un montage et d'une pièce (Option Tourneur repousseur en orfèvrerie)

• Exécuter à partir d’un dessin, un montage simple.

• Exécuter à partir d’un dessin coté, une pièce tournée et décorée.

Évaluation indiquée par la fiche : Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat). Apprentis (CFA et sections d’apprentissage habilités au (CCF). Formation professionnelle continue (Établissements publics) : Contrôle en cours de formation (CCF) Scolaires (Établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et sections d’apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (Établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels : Ponctuel pratique

RNCP42131BC05 - Réalisation d'un montage et d'une pièce (Option Polisseur aviveur en orfèvrerie)

• Exécuter à partir d’un dessin, un montage simple.

• Exécuter trois ouvrages

Évaluation indiquée par la fiche : Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat). Apprentis (CFA et sections d’apprentissage habilités au (CCF). Formation professionnelle continue (Établissements publics) : Contrôle en cours de formation (CCF) Scolaires (Établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et sections d’apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (Établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels : Ponctuel pratique

RNCP42131BC06 - Réalisation d'un plat et d'un planage (Option Planeur en orfèvrerie)

• Préparer l’outillage

• Réaliser un plat : tension de la plaque, bâtage, traçage du marli.

• Planage

Évaluation indiquée par la fiche : Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat). Apprentis (CFA et sections d’apprentissage habilités au (CCF). Formation professionnelle continue (Établissements publics) : Contrôle en cours de formation (CCF) Scolaires (Établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et sections d’apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (Établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels : Ponctuel pratique

RNCP42131BC07 - Français et Histoire-géographie - Enseignement moral et civique

• Français

• Communiquer : écouter, dialoguer et s'exprimer.

• Reformuler, à l'écrit ou à l'oral, un message lu ou entendu

• Évaluer sa production orale ou écrite en vue de l'améliorer

• Lire, comprendre et présenter des textes documentaires ou fictionnels, des œuvres littéraires et artistiques

• Rendre compte, à l'oral ou à l'écrit, d'une expérience en lien avec le métier

• Histoire-géographie - enseignement moral et civique :

• Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'approprier les notions, se repérer, contextualiser.

• S'approprier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier, collaborer et échanger en histoire-géographie.

• Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC).

• Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (EMC).

• Mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC).

Évaluation indiquée par la fiche : Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et section d’apprentissage, habilités au CCF) Formation professionnelle continue (Établissements publics) : Contrôle en cours de formation (CCF) Scolaires (Établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et section d’apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (Établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels : Ponctuel écrit et oral

RNCP42131BC08 - Mathématiques et physique-chimie

• Rechercher, extraire et organiser l'information

• Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité.

• Expérimenter, utiliser une simulation.

• Critiquer un résultat, argumenter : contrôler la vraisemblance d'une hypothèse, mener un raisonnement logique et établir une conclusion.

• Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit en utilisant des outils et un langage approprié.

Évaluation indiquée par la fiche : Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et section d’apprentissage, habilités au CCF) Formation professionnelle continue (Établissements publics) : Contrôle en cours de formation (CCF) Scolaires (Établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et section d’apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (Établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels : Ponctuel écrit

RNCP42131BC09 - Éducation physique et sportive

• Développer sa motricité.

• S'organiser pour apprendre et s'entraîner.

• Exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire : connaître les règles, les appliquer et les faire respecter.

• Construire durablement sa santé.

• Accéder au patrimoine culturel sportif et artistique.

Évaluation indiquée par la fiche : Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et section d’apprentissage, habilités au CCF) Formation professionnelle continue (Établissements publics) : Contrôle en cours de formation (CCF) Scolaires (Établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et section d’apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (Établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels : Ponctuel

RNCP42131BC10 - Prévention-santé-environnement

• Appliquer une méthode d'analyse d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne et d'une documentation.

• Mettre en relation un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, avec une mesure de prévention.

• Proposer une solution pour résoudre un problème lié à la santé, l'environnement ou la consommation et argumenter un choix.

• Communiquer à l'écrit et à l'oral avec une syntaxe claire et un vocabulaire technique adapté.

• Agir face à une situation d'urgence.

Évaluation indiquée par la fiche : Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et section d’apprentissage, habilités au CCF) Formation professionnelle continue (Établissements publics) : Contrôle en cours de formation (CCF) Scolaires (Établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et section d’apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (Établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels : Ponctuel écrit

RNCP42131BC11 - Langue vivante étrangère

• L'épreuve de langue vivante étrangère a pour objectif de vérifier, au niveau A2 (utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire) du CECRL (art. D.312-16 du CE), les compétences du candidat à :

• Comprendre la langue orale ;

• Comprendre un document écrit ;

• S'exprimer à l'écrit ;

• S'exprimer à l'oral en continu ;

• Interagir à l'oral

• dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle.

Évaluation indiquée par la fiche : Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et section d’apprentissage, habilités au CCF) Formation professionnelle continue (Établissements publics) : Contrôle en cours de formation (CCF) Scolaires (Établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et section d’apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (Établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels : Ponctuel écrit, oral

Source des activités et blocs : CAP - Orfèvre options : A : monteur en orfèvrerie ; B : tourneur repousseur en orfèvrerie ; C : polisseur aviveur en orfèvrerie ; D : planeur en orfèvrerie — France compétences . Les annexes intégrales détaillent les critères, ressources et conditions de réalisation.

Épreuves, évaluation et périodes de formation

Le règlement d’examen donne les unités obligatoires et facultatives, les coefficients, les modes d’évaluation et les durées. Choisis la colonne correspondant à ton statut : scolaire, apprenti, formation continue ou candidat individuel. Le CCF dépend de l’habilitation de l’établissement ; les dispenses et les correspondances d’unités demandent un contrôle séparé.

Les anciennes annexes peuvent encore employer les termes « domaines généraux » ou « vie sociale et professionnelle ». Pour les sessions actuelles, consulte aussi les règles communes récentes du CAP. Le

programme d’EMC de 2024 remplace celui de 2019 pour les deux années du CAP depuis la rentrée 2025. Une langue vivante ou une unité facultative ne doit être retenue que si le règlement de ta spécialité et ton inscription la prévoient.

La durée et les objectifs des périodes de formation en milieu professionnel figurent dans le référentiel ou ses annexes. Ils peuvent varier selon la spécialité, la voie de préparation, le positionnement et les textes modificatifs. Conserve les attestations, le suivi des activités et les justificatifs demandés pour ton inscription.

Modalités précisées dans la fiche de certification

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme (Voir, notamment, les règlements d'examen et les définitions d'épreuves) : forme ponctuelle ou contrôle en cours de formation. Le diplôme est aussi accessible par la V.A.E

Télécharger les référentiels et documents officiels

Les copies locales ci-dessous conservent les octets des originaux publiés par les autorités. Les programmes généraux sont mutualisés ; les documents de spécialité et les documents agricoles restent identifiés séparément.

Dossier regroupant les annexes officielles

• Dossier des annexes officielles — CAP Orfèvre — assemblage FormaV — PDF, 14 pages · Provenance du dossier .

• Ce dossier est un assemblage FormaV des originaux listés dans son index. Les annexes individuelles ci-dessous conservent leurs fichiers d’origine.

Référentiel de spécialité, annexes et arrêtés

• Arrêté — CAP Orfèvre — PDF, 6 pages · Source officielle .

• Arrêté — CAP Orfèvre — PDF, 1 page · Source officielle .

• Arrêté — CAP Orfèvre — PDF, 4 pages · Source officielle .

Résumé de la certification, distinct des annexes complètes

• Résumé officiel des activités, compétences et évaluation — CAP Orfèvre — PDF, 2 pages · Source officielle .

Programmes des enseignements généraux

• Programme officiel CAP — Français — PDF, 11 pages · Source officielle .

• Programme officiel CAP — Physique-chimie — PDF, 12 pages · Source officielle .

• Programme officiel CAP — Éducation physique et sportive — PDF, 12 pages · Source officielle .

• Programme officiel CAP — Prévention Santé Environnement — PDF, 32 pages · Source officielle .

• Programme officiel CAP — Mathématiques — PDF, 19 pages · Source officielle .

• Programme officiel CAP — Langues vivantes — PDF, 26 pages · Source officielle .

• Programme officiel CAP — Histoire-géographie — PDF, 11 pages · Source officielle .

• Programme officiel CAP — Arts appliqués et cultures artistiques — PDF, 12 pages · Source officielle .

• Programme officiel EMC — CAP, application 2024/2025 — PDF, 31 pages · Source officielle .

Comment utiliser le référentiel pour préparer le CAP Orfèvre

• Identifier le bon cadre. Note l’intitulé du diplôme, l’option, la session et ton statut de candidat.

• Relier activité et compétence. Pour chaque situation professionnelle, repère les gestes, les connaissances, les ressources autorisées et les critères de réussite.

• Lire les modalités d’évaluation. Prépare un entraînement conforme au règlement : production, oral d’explicitation, écrit, pratique ou situation d’évaluation en centre.

• Garder des preuves de progression. Classe les travaux, contrôles, observations de stage et erreurs corrigées par compétence.

• Vérifier ce qui reste à travailler. Compare le résultat de tes entraînements aux critères des annexes, puis adapte tes révisions.

Faire le lien avec les fiches de révision

Voici des repères présents dans le sommaire du pack de cette formation. Ils décrivent le contenu pédagogique disponible ; leur présence ne certifie pas la couverture de chaque exigence du règlement.

• Arts appliqués et cultures artistiques : Découvrir le design et les usages liés au métier ; Explorer les patrimoines et les cultures artistiques.

• Réalisation d'un modelage : Lire un dessin pour préparer un modelage ; Façonner un calibre adapté à la maquette.

• Dessin d'art appliqué : Observer les proportions et les volumes des objets ; Tracer les perspectives, les ombres et les lumières.

• Dessin industriel : Lire les vues, les coupes et les sections d'un plan ; Coter les pièces et renseigner leur nomenclature.

Consulter le sommaire des fiches de révision · Consulter le calendrier et les modalités de session .

Sources officielles et suivi des versions

• Page de référence — CAP Orfèvre

• CAP - Orfèvre options : A : monteur en orfèvrerie ; B : tourneur repousseur en orfèvrerie ; C : polisseur aviveur en orfèvrerie ; D : planeur en orfèvrerie — fiche RNCP

• Arrêté du 18 février 2019

• Texte et précisions propres à cette formation

• Textes réglementaires communs au CAP

La vérification porte sur les sources et versions identifiées au 23 octobre 2026. Une nouvelle rentrée, un arrêté modificatif ou un changement de session peut nécessiter une mise à jour. En cas de différence, le texte réglementaire et les instructions de l’autorité compétente priment sur ce guide.

Questions fréquentes

Où trouver le référentiel du CAP Orfèvre ?

Les documents officiels sont regroupés dans la rubrique Téléchargements. Tu y trouveras le référentiel et, selon leur publication, les annexes d’activités, de compétences, de formation et d’évaluation. Le guide FormaV est une synthèse indépendante avec les liens des sources.

Comment connaître les épreuves et les coefficients ?

Le règlement d’examen précise les unités, coefficients, durées et modes d’évaluation. La colonne applicable dépend de ton statut et de l’habilitation du centre au CCF. Les dispenses éventuelles se vérifient séparément.

Le guide PDF FormaV est-il un document officiel ?

Le guide est une synthèse pédagogique indépendante. Les PDF officiels sont proposés séparément, avec leur provenance. Le texte de l’autorité compétente reste la référence pour les règles de certification.

Comment vérifier la bonne version pour ma session ?

Compare le nom exact du diplôme et de l’option, l’année de première ou dernière session et les arrêtés modificatifs. Confirme aussi ton statut de candidat. Les dates de publication d’un fichier et d’entrée en application d’un règlement sont différentes.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.